

**Règlement du concours d’hiver du WE et des Seniors 2023-2024**

# (Ouverts à tous les membres du RGCST – hcp 0/36)

Début des matchs : le dimanche 16 octobre 2023 pour le concours du WE, le lundi 16 Octobre 2023 pour le concours des Seniors.

L’inscription pourra être effectuée via Igolf ou au secrétariat

Droit d’inscription à régler impérativement avant le premier match :

20 euros/ par joueur et 5 € pour les joueurs inscrits comme réserve

## Paiement au secrétariat pour le concours du WE

## Le Paiement pour le concours des Seniors se fera sur le compte BE50088243540218 en précisant le N° d’équipe qui vous sera donné au secrétariat.

Toute inscription sera due quel que soit le nombre de matchs joués.

Les matchs se jouent sur 9 ou 18 trous en accord des 2 équipes et départ du trou 1 ou du trou 10

Attention un seul match par jour quelques que soit le nombre de trous joués

## Formule de jeu : 4 B.M.B. match-plays

Départ : boules jaunes pour les messieurs et boules rouges pour les dames, pour rappel durant la Winter cup une grande partie des concours se joue sur les greens d’hiver.

Playing Hcp : Les matchs sont joués sur le handicap WHS à la date du 15 octobre 2023 le calcul des strokes rendus est affiché sur le tableau affiché aux valves et au trou N°1.

Règle d’hiver : On place la balle partout, limite entre les arbres. (Une balle qui repose derrière la ligne des 2 arbres les plus proches, dans ce cas la balle ne peut pas être placée).

Greens d’été : le + petit hcp. Rend 3/4 de la différence entre son playing hcp et celui des 3 autres joueurs. - max. 16 points donnés.

Greens d’hiver : Les 2/3 de la différence de hcp. – max. 16 points donnés.

Durant les qualifications, une équipe ne peut remplacer un joueur que si celui-ci est membre du RGCST et qu’il ne fait pas partie d’une autre équipe inscrite dans la compétition.

Par contre Un joueur peux être réserve en concours senior s’il est inscrit dans le concours de WE et, vice versa.

Un joueur réserve peut remplacer autant de fois qu’il le souhaite dans les équipes inscrites avec un maximum de 3 fois pour la même équipe.

# Calcul des points : 18 trous

9 premiers = 1 point 9 derniers = 1 point Match = 2 points

En cas d’égalité il n’y a pas de Play-off les points du match sont partagés 2 points par équipe.

# Calcul des points : 9 trous

## Match = 2 points ( 9 trous = 1 point match = 1 point)

En cas d’égalité il n’y a pas de Play-off les 2 points du match sont partagés 1 point par équipe.

A l’issue de chaque match, le feuillet préparé par le secrétariat) doit être rentré dans la boîte aux lettres du secrétariat ou déposé au secrétariat. Ce feuillet doit daté et signé et doit comporter le N°des équipes, les noms de chacun des joueurs ( le nom du joueur réserve éventuel) et le résultat du match,.

Carte datée et signée = une carte validée

# Sous peine de disqualification des 2 équipes

* Le résultat indiqué doit être conforme au résultat réel du match.
* Aucun résultat ne sera pris en compte si 14 trous au moins pour ceux qui jouent 18 trous n’ont pas été joués (Un match interrompu par les intempéries doit obligatoirement être rejoué ou considéré et convenu comme une partie de 9 trous le score au 9eme étant le score de la partie) Si les intempéries surviennent durant la partie en accord avec les 2 équipes la partie pourra être jouée sur 9 trous.

* Pour les matchs 9 trous, tous les trous doivent être joués pour valider le score (Un match interrompu par les intempéries n’est pas qualificatif).

* Chaque équipe est responsable de son « agenda » : il est interdit de s’attribuer le moindre point pour « forfait ». Même en cas d’absence de l’équipe adverse.

Seul le secrétariat est habilité à inscrire les scores aux valves. Il ne sera pas tenu compte des résultats non rentrés le jour du match au secrétariat ou déposée dans la boite aux lettres du secrétariat.

# 

Tableau final : Clôture des qualifications le dimanche 18 février 202’ pour le concours du WE et le vendredi 16 février 2024 pour le concours des Seniors.

Les responsables des concours d’hiver en fonction de la fermeture du terrain ou de la météo pourront décider de prolonger la période de qualification.

les 8 équipes ayant le plus grand nombre de point sont qualifiées sur base des 12 meilleurs résultats cumulés. En cas d’égalité un test match sera joué entre les équipes, les joueurs réserves ne pouvant pas remplacer pour ce test match.

Plus aucun remplacement ne sera admis durant le tour final.

Tous les matchs du tour final doivent se jouer sur 18 Trous. (Playoff en cas d’égalité).

En cas ou les concours devraient être arrêtés pour une raison majeure, c’est l’équipe en tête sur les 12 meilleurs scores qui remportera la compétition, en cas d’égalité les équipes seront déclarées vainqueurs.

## Fin du concours d’hiver

## De nombreux joueurs ont souhaité que les finales des concours d’hiver soient terminées avant le début de la saison d’été (ouverture saison d’été prévue le samedi 15 avril 2023). Par conséquent les 2 finales devront être jouées avant 14 avril 2024. Si durant la phase finale des joueurs d’un camp sont absents le match est perdu, si un des joueurs du camps est absent l’autre joueur du camp joue seul.

Calendriers du tour final : ¼ de final du lundi 19 février 2024 au 10 mars 2024 , ½ final 11 mars au 31 mars 2023, final 1 avril au 14 avril 2024

Un cocktail de fin de saison d’hiver sera organisé pour les 2 concours la date reste à définir en fonction du calendrier de la saison d’été 2024.

## Remarques

De nombreux joueurs se sont toujours posés la question « Que ce passe-t-il si un des joueurs est absent, ou arrive en retard »

Règle 23.4 Un ou les deux partenaires peuvent représenter le camp

*Le camp peut être représenté par un partenaire pendant tout ou partie du tour. Il n’est pas nécessaire que les deux partenaires soient présents, ou s’ils le sont, que les deux partenaires jouent sur chaque trou.*

*Si un partenaire est absent et arrive ensuite pour jouer, ce partenaire ne peut commencer à jouer pour le camp uniquement qu’entre le jeu de deux trous, à savoir :*

*• Match play — avant que n’importe quel joueur du match ne commence le trou. Si le partenaire arrive seulement après que n’importe quel joueur de n’importe quel camp du match a commencé le jeu du trou, ce partenaire n'est pas autorisé à jouer pour le camp avant le trou suivant.*

## Rappel : Durant les concours d’hiver il n’est pas autorisé d’organiser des matchs à un contre un sauf pour le tour final si un joueur de chaque camp est indisponible

En cas de question ou de problème les deux responsables des concours d’hiver peuvent répondre ou intervenir dans les 2 concours leur décision est sans appel.

Bon Golf et amusez vous

Concours du WE : Michel Odeurs [m.odeurs@skynet.be](mailto:m.odeurs@skynet.be) GSM :0475/452048

Concours Seniors : Fernand Vandenplas [fvandenplas@gmail.com](mailto:fvandenplas@gmail.com) GSM : 0495/208959

Cordialement les responsables de la Winter Cup : Michel Odeurs et Fernand Vandenplas